

1) Tout d'abord, un point essentiel dans le glissement sémantique qui s'est produit entre 2005 et 2023, y compris dans *Temps critiques*. Ainsi, alors que dans notre article du n°14 (« [La part du feu](#) ») nous faisons état d'une révolte des banlieues que nous étions à l'époque peu nombreux à saluer sans la mythifier, aujourd'hui, y compris donc au sein de la revue, si on en croit quelques courriers ou discussions orales, il semblerait que la question de la révolte soit passée au second plan ou même soit occultée par l'insistance nouvelle portée sur le phénomène « émeute », comme s'il surdéterminait ou concentrait tout ce qu'il y a à dire sur le sujet. Or, l'émeute n'est qu'une expression concrète, sous une forme particulière, de cette révolte première basée sur une colère et des émotions qui ne trouvent plus de transcription politique. Si on laisse de côté la situation américaine, la pratique émeutière s'origine en France dans de nouvelles formes de violences urbaines en provenance des « quartiers » ou banlieues dès la fin des années 1970¹. Mais leur caractère limité géographiquement, puis le développement de pratiques alternatives plus « politiques » comme la « marche pour l'égalité et contre le racisme » de 1983, qui a produit une reconnaissance politique de ce mouvement, au moins à gauche, n'ont pas constitué un terreau fertile au développement de nouvelles pratiques émeutières, malgré l'émergence de nouveaux courants « radicaux » faisant l'apologie de l'émeute². La surprise n'en a été que plus grande en 2005 quand la révolte a tout à coup signifié l'échec des différentes politiques de la ville et le décrochage progressif de certains territoires. Déjà à l'époque l'incompréhension a été grande du fait que les « émeutiers », en attaquant des bâtiments publics où des biens privés de leurs propres quartiers, creuseraient leur propre misère. Ce qui est sûr, c'est qu'ils sont restés isolés dans ce qui est devenu pour la postérité une « révolte des banlieues » (de certaines en fait) puisqu'elle ne s'est pas étendue aux villes et a fortiori aux centres-villes³. Or, la révolte de l'été 2023 n'est pas qu'une révolte des banlieues, puisque contrairement à 2005, elle concerne aussi les centres-villes. Elle n'est donc pas exclusivement le fait des jeunes des banlieues, mais de jeunes en général qui pratiquent des formes d'action directe déjà présentes dans la seconde phase de la lutte sur le dernier projet de retraite, à savoir après le passage en force de l'article 49.3. Une nouvelle donne pendant laquelle les débordements commis par des manifestants ou la « casse », au sein même de la manifestation et non pas seulement à sa tête, de cibles économiques et financières étaient déjà nombreux. Pourtant, personne n'y trouvait vraiment à redire ; cela fut encore moins jugé inadmissible par les autres manifestants. Après les grèves « par procuration » qui devinrent une habitude à partir de 1995 et semblaient ne poser de problème à personne, on eut droit à des affrontements avec la police (Black Bloc, autonomes ; membres du cortège de tête) et à de la « casse », par procuration là aussi ; *a minima* sous forme d'applaudissements, mais parfois aussi en faisant bloc pour ne pas isoler les manifestants les plus actifs et offensifs. Cela fut à vrai dire facilité d'une part par un service d'ordre syndical assez faible en nombre

et peu déterminé, et d'autre part par une police recevant des ordres à géométrie variable et sans grande lisibilité ou cohérence, selon certains responsables du service d'ordre. Darmanin seul y vit alors la main de « *black bourges* » et « d'enfants de bonne famille » (24 mars 2023) avant de traiter les émeutiers de banlieues de « délinquants » (4 juillet 2023).

La carte des émeutes ne correspond pas à celle de 2005. À l'époque, elles avaient clairement lieu dans les quartiers les plus pauvres de France où régnait un sentiment d'abandon de la part de l'État et des pouvoirs publics. La carte des incidents actuels ne confirme pas cette caractéristique. On peut d'ailleurs noter que Nanterre n'avait pas connu de troubles en 2005. Paris intramuros y avait aussi été épargné alors que là on observe aujourd'hui un grand nombre de manifestations, d'affrontements et de casses dans le centre de Paris, de Lyon, Marseille, Rennes, Toulouse, Montpellier, etc. En effet, depuis 2017, il ne s'agit plus de l'équivalent d'un « Dix ans ça suffit » adressé par les manifestants de mai 1968 à de Gaulle, mais d'un sentiment de haine vis-à-vis de Macron ; un sentiment qui pousse à une sorte de solidarité basique contre des mesures gouvernementales et policières qui n'apparaissent plus comme des dysfonctionnements ou des bavures, mais, à tort ou à raison, comme un « système » ou plus justement qui semblent faire système⁴. Un contexte et une prise de conscience qui n'est pas toujours politique au sens strict de l'ancienne conscience politique de gauche ou de la conscience de classe, mais qui ne se réduit pourtant pas à un « ressenti », car cette tendance du pouvoir à privilégier la répression par rapport à la prévention s'est objectivée à partir des années 2000. En effet, cette « conscience » ne faisait que poindre dans les années 2005-2006 et surtout elle n'était pas autant partagée. La coupure entre révolte dans les banlieues d'une part et mouvement contre le CPE étudiant d'autre part était apparue comme totale, alors que moins d'un an séparait les deux phénomènes. Il est vrai que des tensions entre jeunes pendant des manifestations anti-CPE, avec pratiques de dépouille et affrontements physiques parfois, avaient de quoi désespérer.

Nous ne sommes plus dans cette situation. Un « alliage » et non pas la tarte à la crème du discours syndicalo-gauchiste sur la « convergence », s'est construit entre fractions diverses de la jeunesse et certaines couches ou catégories sociales engagées préalablement dans une lutte contre le pouvoir en place. Cet alliage qui semblait improbable s'est forgé progressivement dans une certaine exemplarité des luttes depuis 2017 et non pas sur la base d'intérêts à défendre. La présence d'une diversité sociologique, politique et générationnelle de manifestants plus importante qu'auparavant, le développement des cortèges de tête, les initiatives des Gilets jaunes et certaines actions directes contre les grands projets capitalistes (Notre-Dame des Landes, le TGV Lyon-Turin, Sivens et les grandes bassines) ou d'autres sur le climat témoignent de cet alliage où il n'est pas question non plus de chercher et trouver une quelconque « intersection » possible. Il s'est exprimé

concrètement par une similitude des pratiques entre certaines des actions directes dans les centres-villes et les déambulations sauvages qui se sont produites pendant les nuits de la fin de la lutte contre le projet de retraite. Il y a eu une même volonté de prendre le contrôle de la rue et des axes de circulation. Pour les uns, c'est parce que, depuis les Gilets jaunes, ce contrôle est devenu un enjeu dépassant largement la question du lieu exact (cf. les ronds-points) puisque les trajets et même le droit à manifester sont de plus en plus remis en cause ; pour les autres, les sans-pouvoirs et sans-représentants, il s'agit de prouver son existence et éventuellement sa puissance potentielle ou latente, là où la puissance publique n'apparaît plus clairement que policière, et éventuellement de dépasser, comme les Gilets jaunes avant eux, cette territorialisation, parfois plus subie que choisie, en s'aventurant jusque dans le cœur des villes, lieux de pouvoir et de consommation.

L'embrassement est certes beaucoup plus général qu'en 2005 du point de vue géographique et du nombre de participants⁵. Mais la dimension émeutière reste minoritaire : beaucoup de protestataires subissant les mêmes conditions difficiles ou discriminations en restent à des pratiques plus défensives ou respectueuses de l'ordre comme les « marches blanches ». Ce sont pratiquement toutes les banlieues et aussi les derniers quartiers populaires des villes, qui sont concernés⁶, et dans toute la France des centaines de communes de taille diverse. Par ailleurs, comme pendant le mouvement des Gilets jaunes, les petites villes sont aussi touchées, mais comme nous le repérons déjà dans notre article du n°14 et aussi dans l'analyse du mouvement des Gilets jaunes, si la révolte essaime ou se propage de partout, la révolte n'est toujours pas une révolte de masse ; même et sans doute est-ce une des raisons pour lesquelles elle reste émeutière ou infra-politique. Cette dernière caractérisation n'est pas pour nous infâmante, d'autant qu'elle sert déjà, pour certains, à délégitimer la révolte des Gilets jaunes.

De cette focalisation sur les émeutes, il en ressort forcément une interprétation en termes soit insurrectionnistes (l'apologie pure de l'émeute même si elle n'a rien d'insurrectionnelle), soit spectaculaires et médiatiques avec l'idée d'une émeute pour l'émeute ou encore le discours sur une virtualité de l'émeute comme chez Macron, qui y voit une extension perverse des jeux vidéo pour se prémunir de toute accusation de responsabilité politique, personnelle ou gouvernementale.

2) De ce point, il s'ensuit un autre presque aussi important, consistant à ne pas considérer ce qui se passe comme une nouvelle émeute, une simple émeute supplémentaire. Il n'y a pas de raison pour que notre caractérisation de la révolte de 2005 ne soit plus valable en 2023. Il ne s'agit pas aujourd'hui d'un rituel tel celui du 31 décembre à divers endroits où se produit une sorte de concours annuel au plus grand nombre de voitures brûlées, mais d'un niveau de

réaction qu'on n'a pas connu depuis vingt ans, de la même façon qu'il s'était écoulé aussi une vingtaine d'années entre les « rodéos » de Vaulx-en-Velin et Vénissieux des années 1980 et la révolte de 2005. Il est vrai que ce moment de révolte émeutière fait lui-même partie d'un continuum de luttes, dont la fréquence depuis presque sept ans donne l'impression qu'elles arrivent ensemble. Chacune resterait en mémoire (projet de loi-travail, Gilets jaunes, retraites, Sainte-Soline, banlieues), avec une idée qui s'ancre, celle qu'on se trouve face à un État qui parle sans arrêt de réforme, mais dissout ses principales institutions en s'éloignant d'un « modèle républicain » qui devient imprésentable aussi bien au niveau intérieur, pour des fractions importantes de la population, qu'à l'étranger comme on a pu le voir récemment dans la presse anglaise⁷ ou la presse allemande (cf. infra).

Une fois ces institutions résorbées dans la société capitalisée, il ne reste que le squelette du modèle et pas grand-chose d'autre qui peut faire perdurer une « exception française » qui résiste mal à l'épreuve du temps. Ce sont finalement les forces de l'ordre qui représentent aujourd'hui le socle de cet État affaibli. Une situation qui explique aussi pourquoi la justice, une institution essentielle de l'ancien État dans sa forme nation, ne trouve rien de mieux aujourd'hui, alors qu'elle est en crise et le fait parfois savoir (par exemple à Sarkozy), que de ratifier la décision du pouvoir exécutif, de frapper fort sur des prévenus présumés émeutiers. Or ces derniers, pour la plupart, au récit des audiences, n'en ont aucunement l'envergure (révolutionnaire, insurrectionnelle, islamiste radicale ou même mafieuse). Progressivement, l'État français est ainsi passé de la croyance en un miracle d'une école méritocratique chargée de compenser la rigidité de son processus d'ascension sociale à l'idée d'une politique sécuritaire qui supprime en partie un discours et des politiques d'aide sociale. S'il y a déjà un certain temps que nous avons signalé le passage de la forme nation de l'État à sa forme réseau avec le phénomène subséquent d'une « résorption » des principales institutions de l'État, la tendance s'étend et s'accélère, mais sous une forme qui peut surprendre dans la mesure où cette résorption ne conduit pas forcément et unilatéralement à un affaiblissement de l'institution, comme dans l'Éducation nationale, mais à une réaction d'autonomisation plus ou moins offensive et effective. Il en avait été ainsi en Italie à la sortie des années 1970 dans les procédures d'exception menées contre les groupes de lutte armée et la mafia, puis avec l'opération *Mani pulite* des juges, qui sauva peut-être l'État mais pas les partis ; il en est peut-être ainsi aujourd'hui en France, avec la tendance à une autonomisation des forces de police *via* la montée en puissance de leur syndicalisme et sa radicalisation droitière très différente de la période des années 1960 à 1980, pendant laquelle Gérard Monatte, et son syndicat autonome de la police, joua la carte du rapprochement des policiers avec le syndicalisme ouvrier, par exemple en mai 1968.

De cette résorption des institutions républicaines, les Gilets jaunes ont bien été conscients,

eux qui ont voulu réveiller positivement les souvenirs et slogans de la révolution française ; les jeunes des « quartiers » en sont aussi conscients, à leur manière, pour certains plus nihilistes, quand ils se réfugient dans une sorte « d'anti-France » parce qu'ils semblent dépossédés des idéaux de la république. Ainsi, sur les bâtiments publics attaqués et incendiés, des drapeaux ont été brûlés avec ostentation. C'est ce caractère nihiliste et finalement l'absence de revendication qui disqualifieraient d'entrée de jeu ces révoltés et ferait qu'ils ne peuvent bénéficier de la reconnaissance relative que l'État accordera finalement aux Gilets jaunes à partir de janvier 2019, après avoir cherché à les humilier verbalement et brutalement dans les premiers moments du mouvement.

Les médias se sont chargés de mettre en regard comme deux équivalents, deux types de violences qui seraient toutes les deux insupportables. D'un côté celle d'une police qui compte à son tableau de chasse récent trente mutilés du mouvement Gilets jaunes, six de celui contre la réforme des retraites plus ceux de Sainte-Soline, auxquels on doit ajouter la multiplication par six des tirs mortels sur les véhicules depuis la loi de 2017⁸. Le tout couvert par une justice qui leur permet de fait, en leur accordant la plupart du temps l'impunité, la violation de droits élémentaires jusqu'au droit à la vie ; de l'autre celle de jeunes qui seraient « ensauvagés » ou « décivilisés » selon les mots d'un gouvernement aux abois, reprenant des termes et thèmes chers à l'extrême droite classique⁹. Le moins qu'on puisse dire, si on admet qu'on a affaire à deux formes de violence, c'est qu'elles sont asymétriques.

En 2005, nous signalions l'erreur consistant à passer la révolte des banlieues au crible d'une analyse de classe ne pouvant que conduire à faire resurgir l'image menaçante d'un « lumpenprolétariat », alors que déjà l'image même de son contrepoint mythifié, le prolétariat, s'estompait. Aujourd'hui et ici il n'en est même plus question, ni dans la presse officielle ni même dans les officines gauchistes qui tardent à se prononcer hormis Mélenchon et quelques proches de LFI, qui pour le moment « enfourchent le tigre », mais en dehors d'une ligne de classe (le discours sur « les pauvres » ou les ségrégués).

3) C'est l'enchaînement des événements depuis 2017 qui crée comme une sédimentation des révoltes, même si elles n'ont pas les mêmes raisons de départ ni les mêmes objectifs. À ce niveau, s'il y a bien immédiateté de la révolte et un pathos qui va avec, il n'y a pas que de l'immédiat parce pour beaucoup la haine qui se personnalise dans l'anti-Macron est aussi une haine de l'État, qui se reporte sur ses forces de l'ordre traitées de keufs, bâtards, *pigs* ou autre milice d'État ou du capital par les plus politisés, qui s'attaquent plus globalement au capitalisme, bien souvent réduit aux banques et à la finance.

Ce que l'on peut dire, c'est que lorsqu'il se produit une succession de phases de révolte, cette succession produit une impression de dissolution de la singularité de chaque épisode,

qui devient comme ordinaire ou à la limite comme attendu.

4) Comme nous le disions à l'époque, ce qui caractérise les révoltes du capitalisme tardif (et ses « émeutes »), ce n'est pas essentiellement leur caractère collectif, mais un mélange de réactions individuelles, subjectives et affinitaires, de bandes ou de quartiers qu'on retrouve aussi bien parmi les jeunes prolétaires de banlieue que parmi les Black Bloc, voire les milieux « antifa ». C'est aussi pour cela qu'elles ne peuvent être assimilées à des mouvements sociaux ni même à de nouveaux mouvements sociaux comme certains sociologues (Touraine, Dubet) caractérisèrent les mouvements des années 1980.

Elles n'existent que par l'expression d'une sorte de mainmise sur l'avant de la manifestation et sur des pratiques de « débordements » qui ne viennent pas se rajouter sur le mouvement comme pendant les Gilets jaunes, mais les constitue comme objectivité¹⁰. À notre façon, nous avons abordé cette question dans la brochure « Les chemins de traverse de la question sociale » (*Interventions* n°20, octobre 2022), qui parlait de l'exclusion dans l'inclusion à travers l'inessentialisation de la force de travail, la fin de la nécessité d'une armée industrielle de réserve et la production accrue d'une population de surnuméraires plus que d'« actifs » au sein d'un État social en grande partie maintenu, même si ce n'est plus sur les bases d'un rapport entre capital et travail.

Tout cela n'est pas « attendu », au sens où, par exemple, l'était une probable opposition syndicale et par suite une lutte sur le projet de retraite. Cela est bien plutôt craint par un pouvoir central qui a eu tendance à abandonner une politique nationale (cf. l'abandon du plan Borloo) pour laisser la gestion à court terme de pans entiers du territoire à des maires qui ne sont guère tenus d'appliquer, par exemple, les réglementations sur le logement social, mais qui, par contre, prônent pour la plupart l'armement de leur police municipale.

Craint, disions-nous, car s'il n'y a pas de perspective insurrectionniste dans ces révoltes, il n'y a pas non plus de perspective à terme pour le pouvoir central en place. Du point de vue de ce dernier, il ne s'agit plus de croire à des solutions de type économique et sociale par l'emploi, le logement et l'extension du salariat comme source d'intégration ; ni de proposer une solution dans le cadre républicain et laïque « à la française », vu sa crise actuelle. En effet, pour l'État, il devient difficile d'insister sur les anciennes valeurs censées le définir — Liberté, égalité, fraternité —, alors qu'on assiste justement à un affaiblissement de la transcription effective de ces valeurs dans les rapports sociaux. Pour les jeunes révoltés, le manque se traduit en négation et produit en retour un effet boomerang.

Sans doute cette crainte existe, de la part d'un gouvernement qui aura concentré les difficultés et subi des oppositions et luttes à un point rarement égalé depuis 2016. C'est

peut-être cette succession de phases délicates à gérer qui explique la prudence de départ du pouvoir, la condamnation formelle du policier mise en cause et une relative sous-médiatisation des réactions émeutières. C'est en tout cas ce qu'ont relevé certains « experts » en information et communication pendant la phase ascendante des deux ou trois premiers jours. Et ce... jusqu'à ce que les pillages et aussi leur mise en scène prennent une importance telle qu'elle puisse servir de contre-feu à l'État et plus précisément au gouvernement, en direction d'une opinion publique retrouvée ou reconstituée. Cette crainte de la part du pouvoir s'exprime aussi dans les décisions préfectorales autoritaires comme l'arrêt des transports publics le soir ; la suppression de la plupart des fêtes locales, concerts (Mylène Farmer à Lyon) et autres, y compris dans de petites villes comme Hyères où la fête des terrasses ouvrant la saison a été annulée ; jusqu'à l'interdiction de tout rassemblement ou manifestation aujourd'hui. Sans oublier des premières peines « à chaud » démesurées prononcées par des tribunaux qui expédiaient les procédures sans se soucier du principe d'individualisation des jugements (cf. *Libération*, le 3 juillet), tout le monde étant présumé « émeutier », avant semble-t-il de se reprendre et d'en revenir à des normes de peines habituelles (cf. Enquête *Le Monde*, le 8 juillet). Il n'en demeure pas moins que la proportion des procédures de comparution immédiate est plus élevée que pendant la répression contre les Gilets jaunes¹¹. Ce rappel de la notion de négativité avec donc une part de nihilisme ne signifie pas, bien sûr, qu'il faille rejeter les manifestations ou actions comportant de la négativité ni ne doit préalablement nous empêcher de les décrire et de les interpréter. Dire qu'il y a de l'attendu, de la répétition dans ces révoltes émeutières, ne signifie pas qu'elles soient sans intérêt politique. En effet, elles contiennent aussi du « nouveau », d'ailleurs davantage dans la forme que dans le contenu (mais quel contenu ?). On pourrait alors parler d'innovations formelles...

Temps critiques, le 14 juillet 2023

Notes de bas de page :

1. Le pillage du quartier latin le 5 juin 1971 constitue ici une grande première émeutière, mais liée au contexte particulier des luttes de l'époque, fruit d'un « alliage » entre anciens protagonistes de mai-juin 1968 et jeunes prolétaires dont l'origine géographique n'est pas majoritairement banlieusarde, contre ce qui fut le lieu symbolique de la révolte devenu une vitrine de la marchandise capitaliste. Le pillage y est alors une pratique clairement politique (cf. les revues *ICO* et *Négation*, le *Voyou* à l'époque), même s'il est dénoncé par les groupes gauchistes comme une provocation.[↩]
2. Par exemple de petits groupes comme *Les fossoyeurs du vieux monde*

(<http://archivesautonomies.org/IMG/pdf/autonomies/fossoyeursvieuxmonde/lesfossoyeursdsvieuxmonde-n04.pdf> ; puis plus tard et de façon plus médiatique, le journal Mordicus.[↩]

3. L'existence ultérieure du Comité Adama n'a jamais rappelé une influence telle celle de la « Marche », et la création des « Indigènes de la république » puis du PIR n'a pas atteint celle de SOS racisme. Quant aux candidatures sur les listes politiques des partis en vue des élections, elles ont été certes plus nombreuses, mais le plus souvent freinées par une inscription sur ces listes à des places difficilement éligibles.[↩]
4. Cf. l'engrenage que représentent politique du chiffre, contrôles d'identité sans délit, amendes.[↩]
5. Bien sûr, aucune comptabilité des manifestants n'a été réalisée. Des estimations circulent cependant. Certaines sont à considérer. Elles sont fondées sur les nombres de bâtiments incendiés ou dégradés (2500), de véhicules incendiés (6 000), d'interpellations (3 500 dont plus de 1 000 mineurs), de policiers déployés (45 000), ce qui, en comptant 1 policier pour 2 émeutiers (plus la mobilisation de 60 000 pompiers) et en tenant compte des autres données, donne un résultat autour de 100 000 personnes. Il est fort probable que cette estimation soit bien en-deçà de la réalité. Quoi qu'il en soit, nous l'avons dit plus haut, il ne s'agit en rien d'un phénomène « de masse ». Si masse il y a eu, c'est du côté de la mobilisation policière, qui fut totale.[↩]
6. Par exemple à Lyon, les 7e, 8e et 3e arrondissements et à Villeurbanne, qui ne peut être considéré comme une banlieue.[↩]
7. Dans *The Guardian* du 29 juin, on peut trouver ceci à propos de la situation en France : « C'était la guerre, je pense vraiment que les jeunes ici se considèrent en guerre. Ils y voient une guerre contre le système. Ce n'est pas que contre la police, ça va plus loin que ça, sinon on ne verrait pas ça partout en France. Ce n'est pas seulement la police qui est attaquée, mais les mairies et les bâtiments publics qui sont visés. La mort de cet adolescent a déclenché quelque chose. Il y a beaucoup de colère mais ça va plus loin, il y a une dimension politique, un sentiment que le système ne marche pas. Les jeunes se sentent discriminés et ignorés. »[↩]
8. Cf. Sébastien Roché, auteur de *La Nation inachevée. La jeunesse face à l'école et la police* (Grasset, 2022) in *Le Monde*, le 5 juillet 2023.[↩]
9. Ce même gouvernement qui n'a pas tenu compte des positions syndicales contre la dernière des réformes sur les retraites ne semble prendre en compte qu'un seul type de syndicalisme, celui des policiers, comme le montrent toutes les reculades gouvernementales dès avant Macron et l'absence de réaction au dernier communiqué d'Alliance et de l'UNSA, que beaucoup d'observateurs et une partie de la presse considèrent comme séditieux.[↩]

10. Ce n'est pas pour cela qu'on peut adhérer à ou reprendre une expression et une distinction faite par Adrian Wohlleben dans son article dans le n° 313 de Lundi matin, le 21 novembre 2021, dans lequel il parle d'un « mouvement réel » distinct du mouvement social. L'article porte essentiellement sur la situation américaine avec ses dimensions raciales et morales (ce qu'il nomme l'éthique du geste émeutier). La dimension mouvementiste étant présente dans les protestations contre les violences policières aux USA, l'auteur construit son article sur un présumé mouvementiste. Pour lui, le « mouvement réel » des révoltés émeutiers, c'est le surplus de conscience d'être soi qu'ils obtiennent dans l'action émeutière.

Or, pour nous, dans la mesure où la forme émeutière est dominante, on ne peut plus l'analyser comme la dynamique socio-historique d'un mouvement, fût-il appelé « social ». Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons questionné l'assimilation de la moindre (ou la plus importante) action ou réaction collective à un mouvement. Depuis longtemps, nous avons critiqué cette tendance « mouvementisme » des positions de gauche et gauchiste d'hier, post-modernes et particularistes d'aujourd'hui. Le mouvementisme n'est pas un extérieur de la capitalisation des activités humaines. Après 1968, tout est devenu « mouvement » ; y compris le patronat qui s'est converti en Mouvement des entreprises de France (MEDEF).[↩]

11. Cette crainte existe aussi pour d'autres pays européens et des journaux allemands ont alors eu beau jeu, comme le *Tagespiegel* de Berlin, de titrer qu'il fallait mieux prendre en compte « ses musulmans », sans qu'on sache vraiment s'ils s'adressaient à leur propre gouvernement ou à celui de la France. L'Allemagne ne s'est certes pas embarrassée de grands principes éthiques ; une population vieillissante, et l'absence de réservoir colonial et post-colonial ont favorisé une immigration de travail qui a trouvé une offre de travail dans le maintien d'une activité manufacturière beaucoup plus importante que dans le reste de l'Europe. Bien qu'elle soit fragilisée aujourd'hui (cf. *Le Monde*, le 8 juillet 2023), cette situation perdure et offre des débouchés en termes de professions manuelles aux populations issues de l'immigration récente et particulièrement aux jeunes hommes. La France, qui a pris un tournant de société de services à partir des années 1980, n'a pas cette capacité et les offres de travail sont plus nombreuses pour les femmes que pour les hommes dans ces secteurs. Or, nous l'avons signalé pour le mouvement des Gilets jaunes : le nombre de femmes à y participer activement était très important, alors que les révoltes de 2005 et de 2023, de par la violence intrinsèque qui s'en dégage, reste le fait de jeunes hommes, même s'ils peuvent être soutenus plus largement. La violence urbaine en est une caractéristique

Un moment de révolte émeutière

consubstantielle, alors que dans le cadre du mouvement des Gilets jaunes ce n'est venu qu'après coup et encore. [↩]